UNE NOUVELLE STELE A INSCRIPTION

DU HAUT MOYEN AGE

DECOUVERTE A KERVANGUEN (LANESTER - 56)

Louis GOULPEAU

1 rue des Sœurs, 56270 – Ploemeur

Parmi les stèles protohistoriques (ou non) réutilisées au Haut-Moyen-Âge en Bretagne, on peut traîter à part celles qui ont été christianisées et qui, de plus, portent une inscription. Leur étude a fait récemment l'objet d'une publication (Davies et al-2000) qui renouvelle quelque peu la question, même si certaines des conclusions de ces auteurs peuvent prêter à discussion. On peut ainsi recenser en Bretagne 14 stèles à épigraphe : 4 dans le Finistére (après élimination de Plourin 2) dont deux aujourd'hui disparues, 4 dans les Côtes d'Armor dont une disparue et 6 dans le Morbihan (en ne retenant pas la stèle de Guer qui serait plutôt une colonne réutilisée comme cippe funéraire).

Deux sous-ensembles peuvent être isolés. Le premier est constitué de stèles qui portent ou non une croix mais chaque fois un anthroponyme seul [Lanrivoaré (29), Plouagat (22), Locoal-Mendon (Le Plec) (56), Plumergat (56)]. Le second, auquel appartient le nouvelle stèle à épigraphe que nous souhaitons étudier ici, est constitué par une série de cinq stèles qui ont en commun de porter une croix pattée dressée sur une hampe plus ou moins longue (parfois qualifiée de "croix processionnaire") ainsi qu'une inscription commençant par les mots *crox* (ou *crux* ou *croux*) ou *lapidem* suivis d'un anthroponyme et parfois accompagné d'indications sur des liens familiaux.

Ce sous-ensemble comportait jusqu'à présent les cinq stèles suivantes : Sainte-Tréphine (22), Crac'h (Mané Justis) (56), Landaul (Langombrac'h) (56), Locoal-Mendon (Pen er Pont) (56), Languidic (Kervily) (56). À l'exception de la stèle de Sainte-Tréphine (22), celui-ci est remarquablement groupé autour de la *ria* d'Étel, entre la rivière d'Auray et le Blavet. Ce groupement vaut d'être souligné parce que ce type à la croix pattée portée par une hampe est également représenté dans ce secteur morbihanais par la stèle de Plumergat ainsi que par plusieurs stèles anépigraphes : Branderion (chapelle Ste-Anne), Landaul (enclos de l'église), Languidic (près fontaine de Kergonan, déplacée à Baud), Plouharnel (déplacée au tumulus St-Michel de Carnac), Saint-Jean-Brevelay (Le Moustoir) ainsi que par le couvercle du sarcophage de l'abbé Felix (St-Gildas de Rhuys) et par une dalle funéraire remployée comme pierre de seuil dans la chapelle Notre-Dame-des-Fleurs à Plouharnel.

Il faudra désormais ajouter à cet ensemble la stèle de Kervanguen à Lanester (56) qui vient d'être découverte récemment. Elle n'est signalée dans aucun des inventaires anciens [Keranflec'h (1856 et 1858), La Borderie (1898)] ou récents [Bernier (1982), Tanguy (1997), Davies (2000)] et le souvenir de son existence avait donc été perdu.

I. Localisation de la stèle

Cette stèle aurait été découverte en bordure nord de la métairie de Kervanguen (Lanester – 56) par un groupe d'handicapés durant l'hiver 2001-2002, lors d'un débroussail-lage organisé dans le cadre des activités socio-éducatives du C.O.M. (Centre Occupationnel Municipal). L'information concernant cette trouvaille fut transmise à M^{me} Magdeleine Derian, responsable des archives à la Mairie de cette commune et c'est par son intermédiaire qu'elle parvint au printemps 2002 à des membres de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient (S.A.H.P.L.) (M^{rs} Lacot et Le Colleter). Le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne fut alerté durant l'été 2002 par Roger Bertrand, correspondant de cette association. Parallèlement, une équipe de la S.A.H.P.L. se rendit sur les lieux et entreprit les premiers relevés.

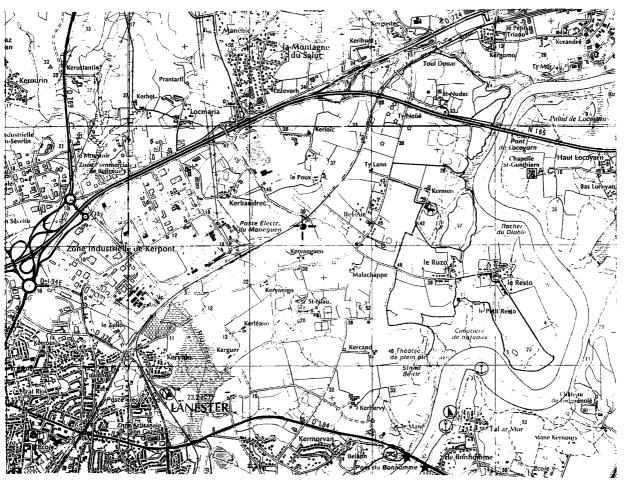


Figure 1 - Position du site sur la carte IGN 0720 ET (trame de 1Km).

La stèle est située dans un taillis à la limite des communes de Lanester et de Caudan (carte IGN 0720 ET et coordonnées UTM WGS84: X = 476,425; Y = 5292,150), sur les terres de la métairie de Kervanguen proches de la voie S.N.C.F., Nantes – Quimper (figure 1). Elle se trouve dans la parcelle 24, section ZA du cadastre de Lanester (figure 2-a) ce qui correspond à la parcelle 239 (*Peh er fétan*) de l'ancien cadastre (2ème sub-division de la section H de Caudan, dite de Saint-Niau)(figure 2-b). Elle est dressée, les pieds dans l'eau, en contre-bas des terres cultivées environnantes dans ce qui apparaît aujourd'hui comme un basfond ennoyé et quelque peu bourbeux. Une enquête de voisinage a fourni deux informations supplémentaires. Premièrement, la tradition veut que cette stèle ait été déplacée à une date

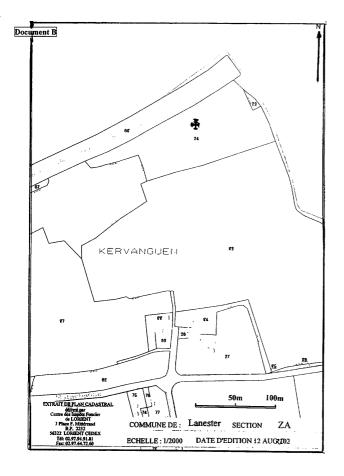
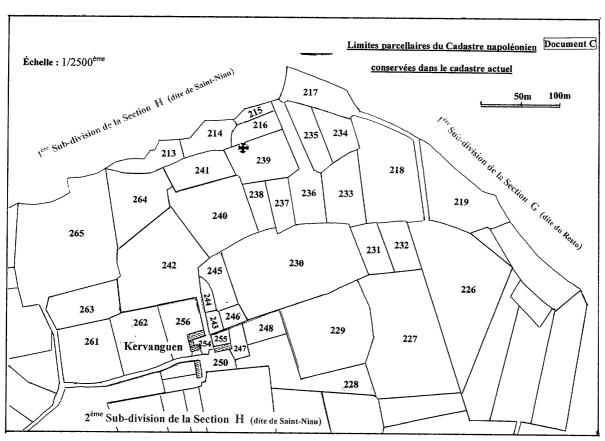


Figure 2 – a: Plan cadastral en 2002 (section ZA) de Lanester avec emplacement actuel de la stèle de Kervanguen.

Figure 2 – b : Plan cadastral de Caudan en 1818 (section H, 2ème subdivision), avec emplacement actuel de la stèle de Kervanguen.



indéterminée depuis le hameau de Kervanguen (mais l'actuel propriétaire ne conserve aucun souvenir d'un tel déplacement durant les 50 dernières années ce qui semble exclure le remembrement de 1965). Deuxièmement près de son emplacement actuel, il y aurait eu une source avec un doué, en accord avec le microtoponyme (Peh er fétan) encore porté par la parcelle 239 dans l'état des sections du cadastre, réalisé en 1909 lors de la création de la commune de Lanester par démembrement de celle de Caudan.

II. Description de la stèle

La stèle prismatique à section rectangulaire (figure 3) est en granite et mesure 120 cm de haut hors sol. Ses faces est et ouest ont une largeur d'environ 50 cm et les deux autres faces (nord et sud) de seulement 40 cm. Les arêtes et le sommet sont arrondis et elle possède à mi-hauteur, sur sa face tournée vers l'ouest, une entaille horizontale parfaitement rectiligne (visible sur la figure 5) (potentiel souvenir d'un essai de débitage).. La surface de la pierre a été finement travaillée et est pratiquement lisse. Par contre, l'embase, enfoncée dans la vase, n'est que dégrossie et forme bourrelet. Une brisure, visible sur la figure 3 (angle nord-est), affecte le bas d'une des arêtes opposées à la face portant l'inscription ainsi qu'une portion correspondante de l'embase.

La face sud (côté étroit) porte une croix pattée dressée sur une longue hampe, celle-ci étant encadrée par une inscription verticale en semi-onciale. L'inscription débute sur le côté droit de la hampe juste au niveau de son raccordement avec la croix (figure 5), pour se poursuivre sur son côté gauche.

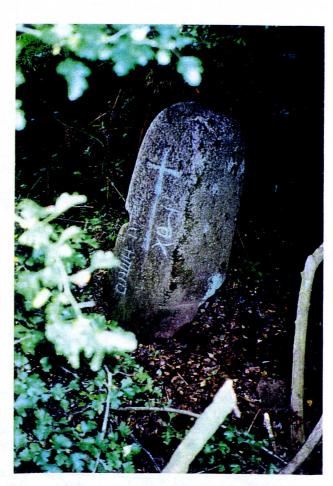


Figure 3 : Photographie de la stèle de Kervanguen prise depuis le sud-est (cliché D. Paulet).

De ce côté, elle se prolonge alors bien au-delà du pied de la hampe. Visuellement, il y a donc un déséquilibre entre les deux lignes de l'inscription. Ce même déséquilibre entre les lignes (droite et gauche) des inscriptions est observable sur les stèles de Crac'h (Mané-Justis) et de Locoal-Mendon (Pen er Pont).

La lecture de la première ligne de l'inscription (figure 4) ne présente aucune difficulté. On peut lire \mathbf{Crox} en semi-onciale, comme pour les stèles de Landaul (Langombrac'h) et Languidic (Kervily). La lettre \mathbf{C} est très ouverte un peu comme sur la stèle de Landaul (Langombrac'h), bien plus qu'elle ne l'est sur celles de Languidic et de Locoal. La lettre $\mathbf{0}$ est plutôt rectangu laire (comme sur la stèle de Plouagat -22) et la lettre \mathbf{x} formée par deux traits ondulés et croisés est proche de celles rencontrées par ailleurs.

(MOX

hellomo

Figure 4 : Dessin de l'inscription réalisé par relevé sur calque d'un agrandissement de la figure 5.

C'est l'ouverture progressive de la boucle et l'extension consécutive de la "jambe" qui marqueront ensuite l'évolution, sans qu'on puisse toutefois en faire un critère chronologique sûr car des lettres r à des degrés divers d'évolution peuvent se rencontrer sur une même stèle (par exemple à Crac'h - Mané Justis). Mais les deux r gravés sur la stèle de Kervanguen sont parmi les plus ouverts, les exemples les plus proches étant ceux de Languidic et Locoal-Mendon (~ VIIIème – IXème siècle). Le mot Crox apparaît ainsi isolé du côté droit de la hampe (comme le mot Croux à Locoal-Mendon sur la stèle de Prostlon). La solution est donc différente de celle retenue pour les stèles de Landaul et de Languidic, où il est directement suivi par un anthroponyme sur la même ligne. Mais ici la surface endessous et à la suite est parfaitement lisse et il ne semble pas qu'il faille v chercher un nom.

La lecture de la seconde ligne pose par contre quelques problèmes. On a d'abord un anthroponyme fait de lettres ligaturées : soit Inte (ou Inet), soit hte (ou het) [la ligature te (ou et) étant identique à celle de l'inscription gallo-romaine de la stèle de Plumergat] mais ce nom semble incomplet. Peut-être manque-t-il une ou deux lettres au début car la surface n'est pas lisse mais nous ne sommes pas parvenu à les lire.

La lettre **r** en semi-onciale d'inspiration nettement insulaire est intéressante à analyser. La panse est ouverte au point d'avoir totalement disparu et la "jambe" qui part à l'horizontale est devenue un arc à concavité dirigée vers le haut se raccrochant au sommet de la haste verticale. Les lettres **r** observées sur les stèles en Bretagne continentale (Davies et al. - 2000) dérivent souvent d'une forme initiale où la panse bien arrondie rejoint presque la haste verticale et se trouve prolongée par une "jambe" relevée à l'horizontale [Louannec (22) et Guer (56)] (VIème – VIIème siècle).



Figure 5 : Photographie de la stèle (cliché Paulet) obtenue après avoir souligné l'inscription à la craie. Le contraste a été virtuellement renforcé par traitement informatique du cliché numérisé.

Viennent ensuite, avec un net décalage par rapport à l'alignement, les lettres fil (pour filii) qui comme sur les stèles de Crac'h (Mané Justis) et Languidic (Kervily) séparent les deux anthroponymes. Puis nous pensons pouvoir lire ramlio ou romlio pour la fin de la ligne, mais il y a là une part d'interprétation. Si le r semblable en tout point au précédent ne prête pas à équivoque, la seconde lettre est plus difficile à appréhender. On peut y voir, basculé à la verticale, un a semblable à ceux rencontrés dans les inscriptions des stèles de Sainte-Tréphine (22), de Landaul - Langombrac'h (56) ou de Llanllŷr (Ceredigion - Pays de Galles) (Nash-Williams, 1950) dont le caractère insulaire a été souligné par Davies (Davies et al., 2000). Un tel basculement d'une lettre dans l'alignement d'un mot n'est pas exceptionnel, qu'il s'agisse d'une rotation de 90° comme pour les I sur la stèle de Plourin 1 (29) [dessin dû à Le Grand reproduit par Le Menn (1981)] ou pour les N sur celle de Plourin 3 (29) [également dessin de Le Grand reproduit par Le Menn (1981)] ou d'un basculement de 180° comme pour les lettres A de la stèle de Plourin 3 (29) ou pour la lettre M (ligaturée à un E) sur l'ardoise de Retiers (35). Cependant il n'est pas impossible que nous ayons affaire à un o, rectangulaire comme les deux autres o de l'inscription, bien que curieusement surmonté de deux petites antennes qui prologeraient les côtés verticaux. Nous penchons pour la première lecture mais sans pouvoir trancher. La lettre suivante est un m barré ou en peigne, proche de celui de la stèle de Plouagat (22) ou ceux de celle de Plourin 3 (29). Puis l'ensemble final est formé de lettres liées entre elles plutôt que ligaturées que nous lisons lio. Ce cas de lettres liées à la suite n'est pas unique et se rencontre par exemple dans le doublet fi de l'inscription de la stéle de Plourin 3 (29) ou dans ce même doublet sur la stèle de Maenclochog (Dyfed) [n°345 dans (Nash-Williams, 1950)]. Au total, l'inscription se lirait donc :

> soit Crox / ...inte (ou hte) fil ramlio (ou romlio). soit Crox / ...inet (ou het) fil ramlio (ou romlio)

Le premier anthroponyme est trop incomplet pour permettre un commentaire, mais ce n'est pas le cas du second. Ramlio (ou Romlio) est un nom apparemment inédit sous cette forme mais qui autorise certains rapprochements. En effet, la *Vita Guenaili primigenia*, probablement du IXème siècle, publiée récemment (Morvannou, 1997) nous apprend (tableau I, 1), que le père de saint Guénaël était un *comes Romelius*, in regione Britannica [de Cornouaille d'après Quaghebeur (2001) et plutôt princeps (machtiern) que comes si l'on suit Morvannou (1997)]. Nous discuterons plus loin de ce qu'il faut penser de l'historicité de ce "comte" par ailleurs inconnu des sources historiques.

À l'opposé, il nous semble qu'il faille écarter tout lien avec le récit de fiction, "Alan Rebrit", écrit par Walter Map (scribe auprès d'Henri II Plantagenet) à la fin du XIIème siècle et qui repose probablement sur des éléments historiques du IXème siècle (Tonnerre, 1994). Ce récit met en scène la lutte entre Alan comte de Rennes et seigneur de Bretagne et la famille comtale du Léon (<u>Remelin</u> et son fils Wigan), personnages dont les prototypes seraient plutôt à rechercher dans le couple formé par Riuuelen de Poher et son fils Uuigon (l'un des assassins du roi Salomon de Bretagne dans la seconde moitié du IXème siècle).

Au total, cette stèle présente dans son inscription des caractères très nets d'insularité, donc avec des pratiques plus proches de celles observées sur les stèles insulaires à inscription que de celles rencontrées dans le reste de l'Europe post-romaine: choix de la verticalité pour le développement de l'inscription elle-même, usage du lien de filiation, formes des r, du m et du a, entre autres (Davies et al., 2000).

III. Analyse des données et discussion

1. Emplacement initial de la stèle

La première question qui se pose est celle de la situation initiale de la stèle, s'il y a eu vraiment déplacement depuis le hameau de Kervanguen. Plusieurs informateurs se sont fait

l'écho de celui-ci, mais toujours en parlant de tradition et sans pouvoir donner de précisions ni sur la date ni sur l'emplacement initiale. Nous avons recherché d'éventuelles informations à partir du cadastre et des microtoponymes relevés dans les états des sections.

Tout d'abord, le nom même de Kervanguen (attesté sous cette forme dans les actes notariaux depuis au moins 1620) est interprété par certains à partir de Ker Vaen Gwenn = village de la pierre blanche (ou bénie), même si une telle interprétation pose quelques problèmes. Ensuite, tous les noms de parcelles de la métairie, qui sont en breton avec des orthographes parfois fluctuantes, ont des origines essentiellement agricoles (prad, parc, flourenn, trienn, lann, stuhen, liorh, etc...) avec des qualificatifs qui font référence soit à des particularités végétales (lann pille = lande à broyer, bot sperne = buisson d'épine, plouz = paille, etc...), soit à leur situation (creis = au milieu, tal en ty = près de la maison, penn en ty = au bout de la maison), soit à la présence d'une installation particulière (er fétan = la fontaine, er forn = le four, etc...].

Font exception les microtoponymes des parcelles 228 (Leurhé) et 229 (Peh er leurhet) qui, avec les parcelles voisines 226 et 227 (Lann vras) constituent un ensemble à l'état de landes non exploitées dans l'état des sections de 1909 (figure 2b). Or ces microtoponymes posent un problème d'interprétation. Dans son dictionnaire vannetais (1904), Émile Ernault indique que Grégoire de Rostrenen donne à Leurhé, en 1732, le sens de "place de village" mais bizarrement ce mot semble lui être inconnu alors qu'il écrit au début du XXème siècle. Or ce microtoponyme apparaît assez fréquemment (25 occurrences relevées) dans les états des sections du cadastre de la région entre Blavet et Ellé pour signaler un espace libre au cœur des villages et plusieurs personnes de cette même zone m'ont affirmé que ce nom était encore vivant dans les années de l'immédiat après-guerre pour désigner le lieu des rencontres et échanges au centre des villages. Mais si un tel microtoponyme peut se comprendre pour Leurhé Sant Guenael au cœur du lieu-dit Saint-Guénaël en Lanester, son application à une parcelle de lande située près d'une métairie isolée est plus discutable.

Le dictionnaire contemporain de F. Favereau ne signale pas ce terme toponymique mais deux noms proches du mot leurhé (ou leurhet) peuvent permettre une autre approche. Cette dénomination est à comparer soit avec le breton leur = aire (d'où leur dornañ = aire à battre ou leur-gêr = "placis" de village) soit avec leuré (emplacement mégalithique) qui provient d'un moyen-breton leuzré. Cette deuxième acception pourrait parfaitement répondre à l'information recherchée, la stèle pouvant être perçue comme un mégalithe. Il faut cependant noter qu'il y a également eu d'après nos informations un dolmen dit "de Kervanguen", dynamité vers 1953 donc bien avant de remembrement de 1965-67. Toutefois ce dolmen était, semble-t-il, situé beaucoup plus loin en direction de Malachappe (figure 1). Dans ces conditions, il est difficile de conclure. Toutefois, un déplacement d'environ 250 mètres tout au plus peut être retenu au moins en tant qu'hypothèse.

Pour ce qui est de la date de celui-ci, aucun indice n'a pu être retrouvé. Il devrait être cependant possible de remonter dans le temps pour rechercher cette information. En effet, les parcelles de la métairie de Kervanguen, sont restées groupées en un tout cohérent depuis plusieurs siècles et sont depuis 1888 dans le patrimoine de la famille Le Léannec de Caudan. M' J. Le Léannec conserve un important dossier (qu'il m'a aimablement ouvert) d'actes notariaux concernant cette métairie (référencé par la suite comme "archives familiales Le Léannec"). Ce dossier regroupe des actes de ventes, des actes de baillée pour tenue à titre de convenant, des rapports d'expertise des terres et bâtiments et il serait donc possible d'étudier l'historique de ces terres même si aucun plan cadastral n'accompagne les dénominations des parcelles. Toutefois, pour les actes les plus anciens que nous avons pu repérer [description (en 1620) de la métairie : bâtiments et terres], l'encre des documents manuscrits est très délavée et il faudrait pouvoir disposer de moyens techniques adéquats et de l'intervention de paléographes expérimentés pour déchiffrer ceux-ci. La question n'est donc pas close.

2. Datation de l'inscription

Les caractères employés sont des minuscules semi-onciales insulaires et l'analyse de la forme de certaines de ces lettres peut nous fournir une première approche, bien que comme souvent, on observe des contradictions avec un mélange de formes qualifiées de précoces et d'autres marquant une évolution plus tardive. D'un côté nous observons un m en forme de peigne sans arrondi des arches (comme à Plourin 3 ou Plouagat) et des lettres o assez rectangulaires (comme à Plouagat ou à Bais 1 et 3)] pour lesquels W. Davies (Davies et al., 2000) propose des dates autour du VIème-VIIème siècle. Mais d'autre part, la forme des r est plus tardive (comme à Landaul ou Languidic) et située par cet auteur dans la tranche des VIIIème siècles. C'est donc une fourchette chronologique allant du VIIème siècle à fin VIIIème siècle qui apparaît comme la plus probable pour la stèle de Kervanguen comme pour celles de Crac'h. et Languidic.

3. Fonction première de la stèle

En présence de ces stèles à inscription, qui occupent rarement leur place d'origine ou sont dans un environnement maintes fois remanié, on se retrouve toujours en face du même dilemme.

- a) D'une part, la stèle peut marquer au départ l'emplacement ou la proximité d'une sépulture. C'est le cas avec certitude lorsque l'inscription le précise explicitement : hic iacent (Plourin 1), hic iacit (Guer) ou iacit (Saint-Michel-en-Grève). Mais dans la plupart des cas, c'est l'incertitude comme pour celle de Kervanguen. Le fait que la stèle ne soit pas située aujourd'hui près d'une chapelle ou dans un enclos de cimetière est une donnée à manier avec prudence. En effet, on ne peut préjuger de l'environnement du site il y a plus d'un millénaire. D'autant qu'avec l'habitude qu'ont eu certains recteurs de paroisse, de regrouper près de leur église les stèles trouvées sur le territoire qui leur était confié, pratique attestée par de multiples exemples (voir les enclos de Plumergat ou de Sainte-Tréphine), la présence de celles-ci près d'une chapelle n'est pas un indice particulièrement probant. A contrario, l'habitude d'ensevelir les défunts près d'un lieu de culte étant loin d'être généralisée durant le Haut-Moyen-Âge, le fait de trouver aujourd'hui une stèle en pleine nature n'exclut nullement l'existence d'une sépulture. Seule une fouille minutieuse pourrait trancher.
- b) D'autre part, la stèle peut n'être que commémorative sans être associée pour autant à une sépulture. Elle peut alors représenter un signe de prestige pour une lignée de petits chefs locaux surtout si cette lignée constitue une des branches latérales d'une famille plus puissante. Vue la perennité de certains anthroponymes dans les familles du Haut-Moyen-Âge, il pouvait être valorisant de rappeler publiquement le nom d'un ancêtre connu. C'est peut-être cette pratique qui est à l'origine de la "crux Bernardi vicecomitis" citée dans la notice n° XCIII du cartulaire de Quimperlé confirmant une donation faite à la fin du XIème siècle par un ancêtre vicomte de Poher. Ce peut-être également le cas pour la stèle christianisée de Landunvez, dressée sur ordre d'un abbé Budnou mais sans en préciser la finalité (vraisemblablement non funéraire). Elle peut alors commémorer une donation faite par cet ancêtre à une communauté de moines et marquer alors la limite des terres d'une abbaye.

Mais même dans le premier cas de figure, la stèle une fois en place constituait un repère facile pour définir des limites topographiques. On ne compte plus, dans les notices des cartulaires, les références à des pierres (maen ou lapidem dans les textes) ou à des croix (crucem) utilisées pour fixer les limites de terres données à des abbayes ou à de simples monastères, sans pour autant préciser si celles-ci étaient déjà en place (élevées avec une autre finalité) lors de la donation, érigées à cette occasion ou même dressées plus tard à titre commémoratif lors d'une charte de confirmation. Ceci est vrai en Bretagne aussi bien insulai-

re que continentale [cartulaire de Redon (notices CCXLVII et CCXXVIII entre autres), pancarte de Locmaria (acte n°1), cartulaire de Quimperlé (acte XCIII), ...]. En clair, la "crux Bernardi vicecomiti" (citée plus haut) était-elle préexistante, élevée pour honorer à titre posthume Bernard II vicomte de Poher, père de Tangui I le donateur et employée par celui-ci pour préciser une limite lors de la donation ou fut-elle dressée par le fils de celui-ci, Bernard III, pour matérialiser une limite des terres du prieuré dont il confirmait la donation à Sainte-Croix de Quimperlé? La "Maen Tudy" marquant une des limites du minihi de Locmaria signale-t-elle une sépulture à l'origine ou a-elle été dressée pour une autre finalité?

Ces réserves étant précisées, il est tentant de considérer que le terme "croix", employé dans ces notices en concurrence avec le mot "pierre", s'applique parfois précisément à ces stèles portant une croix gravée et dont l'inscription débute par le mot *crox* (ou *crux* ou *croux*) et peut-être à certaines des stèles anépigraphes qui portent une croix du même type. Dans cette hypothèse, les croix taillées (et non plus gravées sur une stèle) apparaîtraient postérieurement et cette habitude de les dresser pour marquer des carrefours ou des limites de propriétés, domaines ou paroisses qui a perduré longtemps dans nos régions ne serait qu'une sorte d'héritage. Cela n'exclut pas que certaines de nos stèles aient pu avoir à l'origine une finalité funéraire (nous pensons en particulier à la stèle de Langombrac'h dont le texte se termine par une formule invitant à la prière). Par contre, pour la stèle de Sainte-Tréphine (située dans un cimetière où sont regroupées plusieurs autres stèles anépigraphes), l'anthroponyme *Mihael* n'est pas attesté comme nom personnel dans la Bretagne du Haut-Moyen-Âge (Davies et al., 2000) et l'inscription "*Crux Mihael*" ne peut s'appliquer ni à une inhumation ni à une commémoration.

En conséquence, nous garderons en mémoire à titre de solution éventuelle, le fait que le sous-ensemble des stèles surtout morbihanaises évoqué dans notre introduction peut matérialiser les limites territoriales de terres données à des monastères. Rappelons que c'est cette solution qui est communément admise dans le cas de la stèle de Prostlon marquant une limite du monastère de Saint-Goal à Locoal-Mendon (56).

En ce qui concerne la stèle de Kervanguen, nous sommes précisément dans ce cas de figure. La proximité du monastère de Guénael, situé à un peu plus de 2 kms incite à envisager un lien éventuel entre la stèle et celui-ci.

4. Relation entre la stèle et le monastère de Guénael

Finalement on sait avec certitude assez peu de choses sur Guénaël et son monastère qui permettent de les situer dans l'espace et dans le temps.

En ce qui concerne le personnage, on se retrouve au cours du VI^{ème} siècle [† 580-590 d'après J. Evenou (Evenou, 1966 puis 1987)] si on se réfère à ses rencontres au début de sa vie avec Guénolé de Landevennec [† dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle d'après Guillotel (Guillotel, 1986)] et à la fin de celle-ci avec Waroc (fin VI^{ème} siècle). La Vita I^a primigenia Guenaili, probablement du début du IX^{ème} siècle, qui relate ces rencontres, a été reconstituée partiellement par Morvannou (Morvannou, 1997) à partir de Bréviaires tardifs. Nous y apprenons que Guénaël, fils d'un comte Romelius est né in regione Britannica, fut recruté enfant lors d'une rencontre avec Guénolé qui présidera à sa formation à Landevennec et qui, juste avant sa mort, le désignera à ses moines pour lui succéder. Par la suite, il quittera Landevennec pour pérégriner dans les Îles Britanniques puis, après un passage par la Cornouaille et par Groix, revenir finalement se fixer sur le continent dans un lieu isolé dont on sait qu'il n'était pas trop éloigné de l'ermitage de Caradoc. C'est là que se situe sa rencontre avec Waroch qui pour l'occasion fait don à la communauté de deux propriétés, peu de temps avant la mort du saint.

Une Vita II^a a été établie d'après un manuscrit ancien (probablement seconde moitié du Xème siècle) de l'abbaye Saint-Victor de Paris, abbaye dont le prieuré de Corbeil pris la suite en 1125 d'une église construite vers 950 afin de recueillir les restes de Guénaël arrivés là au terme d'un exode durant les invasions vikings. Elle précise qu'au retour d'Irlande le groupe de Guénaël passa par la Cornouaille où il fut accueilli par le roi du lieu prénommé Rimael. Cette Vita II^a, dont l'original est manifestement plus tardif que celui de la Vita I^a, ajoute deux évènements postérieurs à la mort de Guénaël: une intervention de Nominoé en faveur du monastère et l'exode des reliques de Saint Guenaël jusqu'à Corbeil.

Tous ces renseignements ne sont pas à prendre comme vérités acquises car il existe quelques contradictions importantes en ce qui concerne certains faits pour lesquels des recoupements sont possibles. En particulier, la Vita Uuinuualoei, écrite à la fin du IXème siècle (Merdrignac, 1985) par Uurdisten, ne fait pas la moindre allusion à Guénaël et à sa désignation comme successeur par Guénolé. Par contre, la liste des abbés qui figure en tête du recueil des chartes de donation à l'abbaye de Landevennec, recueil compilé au milieu du XIème siècle (Quaghebeur, 2001) donc après les invasions normandes, cite Guénaël en seconde position avant de passer directement à Uurmonoc (qui rencontra Louis le Pieux en 818). Dans ce laps de temps de près de 2 siècles qui sépare la rédaction de la Vita Uuinuualoei de celle du Cartulaire, les communautés monastiques ont pu prendre connaissance de la Vita Guenaili rédigée ailleurs [peut-être au monastère même de Guénaël (Morvannou, 1997)]. En particulier celle de Landévennec a pu en profiter alors pour introduire Guénaël dans la liste de ses abbés. ne serait-ce que "pour combler un vide de trois siècles" (Simon, 1992) ou éventuellement pour prendre rang dans la récupération de biens tombés en déshérence par disparition du monastère de celui-ci (l'existence de telles pratiques a été plusieurs fois scientifiquement démontrée par des historiens).

Par contre, la référence insistante dans les *Vitae* à un passage de Guénaël à Landévennec lors de sa formation peut avoir été justifiée. Ce séjour n'aurait pas alors pour autant marqué les esprits parce qu'événement mineur et en conséquence ne serait pas noté dans la *Vita Uuinuualoei*. Mais la solution proposée par Morvannou d'interpréter la relation dans la *Vita l^a Guenaili* d'un passage de Guénaël par Landévennec comme une sorte d'allégeance à cette célèbre abbaye ou comme une référence à un idéal monastique plutôt que comme le lieu réel de sa formation n'est pas à écarter non plus.

En ce qui concerne le monastère fondé à l'embouchure du Blavet, on sait (d'après le tableau 8 de la *Vita I*^a et la *Lectio octava* de la *Vita II*^a) que le lieu n'était pas éloigné de l'ermitage de Caradoc (localisé aujourd'hui juste en amont d'Hennebont sur la rive droite du Blavet). Les travaux de Le Goualher (1985-86 puis 2002) ont permis de retrouver un important ensemble de toponymes autour de l'actuelle chapelle Saint-Guénaël à Lanester (56), située sur la rive droite du Blavet près du confluent du ruisseau du Plessis. Il y a de fortes présomptions pour que ce soit le site d'établissement primitif de la communauté de Guénaël.

On sait de plus, qu'après les invasions normandes le monastère ne fut pas relevé mais que par la suite un prieuré de Saint-Gildas de Rhuys y fut établi, qui était connu en 1330 dans les comptes du diocèse de Vannes sous la dénomination de "prieuré du *Locus Guennaeli*". Quoi qu'il en soit, ce monastère n'atteignit jamais à la notoriété qui fut, durant le Haut-Moyen-Âge, celle des abbayes majeures telles que Landévennec et Saint-Sauveur de Redon ou plus tard Sainte-Croix de Quimperlé.

Autour de ce monastère, un domaine se sera constitué à partir de donations successives (par Waroch en particulier d'après les *Vitae*). Il est intéressant de remarquer, à la suite de Le Goualher repris par Morvannou, que toute une traînée de microtoponymes faisant référence à Guénaël (figure 6) remonte vers le nord depuis l'embouchure du ruisseau du Plessis jusqu'aux

abords du hameau de Saint-Niau sur presque deux kilomètres. La stèle de Kervanguen est située sur le même axe à 500 mètres plus au nord.

S'agit-il d'une pure coïncidence ou la stèle marque-t-elle la limite nord du minihi?. Pour obtenir une éventuelle confirmation, nous avons vainement espéré pouvoir trouver, dans des pouillés anciens, des preuves d'une appartenance durant l'Ancien Régime des terres de Kervanguen au domaine du prieuré repris par l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys. En fait, il semble bien que les terres du monastère furent rapidement accaparées par des propriétaires laïcs et que l'abbaye de Rhuys n'hérita que du prieuré lui-même. Ce sont les "Archives familiales Le Léannec" qui vont en fait nous permettre d'identifier par des actes notariaux les propriétaires de la métairie de Kervanguen sous l'Ancien Régime. En 1766, elle appartient à Jean-Fortuné comte de Pluvié, Capitaine au régiment de la Rochefoucault et c'est en tant que bien de l'émigré Gouvello Keriaval (en fait Joseph Armand Le Gouvello de Keriaval) qu'elle fut vendue enchères à Hennebont le 25 Messidor an VII. pour sans que autant "domainiers convenanciers" (la famille Bardoul) n'aient été changés entre temps.

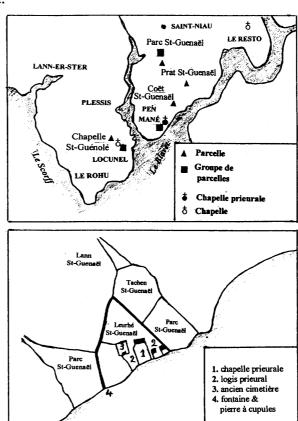


Figure 6 : Carte d'après Le Goualher de l'implantation sur la commune de Lanester des parcelles portant des microtoponymes faisant référence à Saint-Guénaël.

Site primitif

Et en remontant jusqu'au début du XVIIème siècle, on ne trouve que des propriétaires appartenant à la Noblesse. Il est vraisemblable qu'une telle situation puisse être extrapolée jusqu'à très tôt dans le moyen âge.

5. *Ouid* de Romelius = Ramlio?

Reste un point important mais délicat. Sommes-nous autorisé à rapprocher l'anthroponyme *Ramlio* (ou *Romlio*), relevé sur la stèle comme le nom du père du dédicant, avec *Romelius* donné dans les *Vitae* comme père de Guénaël? Cela n'implique pas nécessairement qu'il s'agisse d'un seul et même personnage mais au moins qu'ils puissent appartenir à une même lignée. Il ne faut pas perdre de vue l'écoulement du temps et les repères chronologiques que sont : la fin du VIème siècle pour les personnages *Romelius* et Guénaël, le VIIème siècle et plus probablement le VIIIème pour l'érection de la stèle et la première moitié du IXème siècle pour la rédaction de la *Vita I*^a. La stèle serait postérieure (peut-être de plus d'un siècle et demi) à la mort de Guénaël mais antérieure à la mention de *Romelius* dans la *Vita I*^a En réalité le problème est fort compliqué et la solution sera difficilement vérifiable car au moins trois hypothèses peuvent être envisagées.

a) Il existe un (ou plusieurs) personnage et la relation est réelle et directe. Par exemple, un descendant de la famille de Guénaël peut faire dresser cette stèle pour confirmer une donation faite plus d'un siècle auparavant et marquer ainsi les limites de la propriété. C'est

assez peu crédible parce que, rappelons pour mémoire que la tradition situe l'origine de la lignée de *Romelius* en Cornouaille et pour être plus précis, selon certains (tradition recueillie par Morvannou, 1997) aux alentours d'Ergué-Gabéric (29) (village de Keranrous en particulier). On voit mal le père de Guénaël, *princeps plebis* localement bien implanté en Cornouaille, possessioné dans le Broërec et pouvant disposer de terres susceptibles de faire l'objet d'une donation. Par contre, on peut imaginer à quelques décennies de différence, un descendant d'une branche latérale (avec transmission de l'anthroponyme *via* une lignée féminine), délocalisé au nord-ouest du Broërec par le jeu des alliances, faire une donation au monastère d'un prestigieux ancêtre. L'ouvrage de Quaghebeur (Quaghebeur, 2001) donne précisément en Cornouaille plusieurs exemples de transmission du nom par le mariage d'une fille entraînant le déplacement dans l'espace de la branche latérale. Mais nous entrons dans de "l'archéologie-fiction" car comment vérifier aujourd'hui un tel cas de figure.

- b) Le personnage de *Ramlio* (ou *Romlio*) est réel et serait celui du père d'un notable local (nord-ouest du Broërec) sans relation avec la lignée de Guénaël mais dont le fils serait un possible donateur de terres au monastère de celui-ci. La présence de son nom sous la forme de *Filii Ramlio* sur une stèle marquant une frontière de ce monastère a pu induire la référence (sous la forme latinisée de *Romelius*) à un personnage imaginaire qualifié de père du saint et créé pour donner dans la *Vita I*² un ascendant à celui-ci. C'est admettre qu'un peu plus de deux siècles après la mort de Guénaël, les origines réelles de celui-ci étaient perdues et que le rédacteur de la Vita a dû artificiellement palier cette lacune. C'est un peu dur à admettre dans une société où la transmition orale des racines était plutôt de règle, et pourtant, on voit le rédacteur de la liste des abbés de Landévennec incapable de remonter au-delà d'Uurmonoc (vivant seulement un siècle avant) et caser Guénaël juste après Guénolé pour remplir partiellement l'intervalle.
- c) Les deux personnages existent réellement et indépendamment l'un de l'autre, sans aucun lien de parenté entre eux. Les formes très voisines des deux anthroponymes sont purement fortuites. Les informations sur les origines de Guénaël peuvent être réelles et avoir été précieusement conservées par sa communauté. Le fils de *Ramlio* peut avoir simplement été enterré là et l'érection d'une stèle sur sa sépulture marquer alors un certain statut dans la société de l'époque. Le réemploi de cette stèle en tant que limite au nord des terres appartenant au monastère de Saint Guénaël n'est pas certain et un lien entre celui-ci et la stèle non assuré. La lecture sur la stèle de son nom, lorsqu'elle pourra être acquise avec quelque certitude, nous permettrait d'en savoir un peu plus.

IV. Conclusions et remerciements

Dans tout cela, il y a trop de coïncidences pour n'être que le fruit du hasard. La situation de la stèle (même légèrement déplacée) à la pointe nord d'une chaîne de nombreux microtoponymes qui partent du probable emplacement du monastère où mourut Guénaël sur la rive du Blavet a d'abord attiré notre attention. Puis, la grande similitude entre l'anthroponyme Romlio (ou Ramlio) (forme en vieux breton), donné comme le nom du père du dédicant de la stèle, et l'anthroponyme Romelius (forme latinisée) lu comme celui du père de Guénaël dans la Vita l'a primigenia Guenaili a renforcé cette première impression. Il semble logique de rechercher un lien entre la stèle de Kervanguen et le monastère de Guénaël.

Il devient donc maintenant nécessaire de proposer un choix entre toutes les hypothèses développées ci-dessus. Pour nous, il y a une très forte présomption pour que cette stèle marque l'une des limites du domaine de ce monastère au Haut-Moyen-Âge. Partant de là et ne trouvant pas d'argument qui nous permette de mettre en doute l'origine cornouaillaise de

Guénaël et le personnage de son père *Romelius* (même inconnu par ailleurs de nos sources historiques), nous acceptons de voir en *Ramlio* un descendant d'une branche latérale de la lignée. Le déplacement géographique depuis la Cornouaille vers le nord-ouest du Broërec s'explique aisément si la transmission de la racine anthroponymique s'est faite en passant par le mariage d'une des filles (ou descendantes) de *Romelius*. Dans ce contexte, que la cause première de l'érection de la stèle soit de marquer une inhumation ou de préciser une limite apparaît comme moins important.

Il m'est impossible de clore ce travail sans avoir remercié ceux qui m'ont fourni leur aide tout au long de ce parcours. Que mes amis du groupe Haut-Moyen-Âge au sein de la S.A.H.P.L. trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour les nombreuses discussions et observations faites autour de la stèle. Je ne saurai oublier de remercier Mme Magdeleine Derian pour son accueil à la Mairie de Lanester et les nombreuses informations que j'ai osé lui soutirer. Enfin, l'accueil chaleureux et attentif de Mr Joseph Le Léannec à son domicile où il m'a ouvert quelques unes de ses archives mérite une mention particulière. J'ai le sentiment qu'il détient dans ses dossiers quelques perles rares qui mériteraient une attention plus approfondie.

RÉFÉRENCES

- **BERNIER, G., 1982** Les chrétientés bretonnes continentales depuis les origines jusqu'au IXème siècle. Dossiers du Ce.R.A.A., n° spécial E,
- DAVIES, W., GRAHAM-CAMPBELL, J., HANDLEY, M., KERSHAW, P., KOCH, J.T., LE DUC, G., LOCKYEAR, K., 2000 Les inscriptions de la Bretagne du Haut Moyen Âge. Celtic Studies Publications, Oakville, Connecticut, 339 p.
- **EVENOU, J., 1966** Gwenaele, abate in Bretagna, in *Bibliotheca Sanctorum*, VII, Instutito Giovanni XXIII della Pontificia Università Lateranense, col. 445-447.
- EVENOU, J., 1987 Dictionnaire d'histoire et de géographie écclésiastiques, dir. R. Aubert, Paris, t. XXII, col. 1333-1335.
- GUILLOTEL, H., 1986 Les origines de Landevennec, dans Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge, p. 97-114.
- **KERANFLEC'H, C. de, 1856** Les inscriptions lapidaires de l'époque carlovingienne, découvertes en Bretagne. Bulletin archéologique de l'Association bretonne, 5, 237-239.
- KERANFLEC'H, C. de, 1858 Les lec'hs des anciens bretons, Bulletin archéologique de l'Association bretonne, 6, 329-343.
- LA BORDERIE, A. de, POCQUET du HAUT-JUSSÉ, B., 1898 Histoire de Bretagne. Plihon & Hervé, Rennes, vol. 2, 519-523.
- LE GOUALHER, J., 1985 1986 Saint Guenhael, un peu d'histoire. *Chantiers-Rive gauche* (Bulletin paroissial de Lanester), n°229 à 236.
- **LE GOUALHER, J., 2002** La translation des reliques de saint Guenhaël au Xème siècle. *Britannia Monastica*, 6, p.143-190.
- LE MENN, G., 1981 Les inscriptions relevées par Albert Le Grand (1640) à Landunvez et Plourin (Léon), Archéologie en Bretagne, 31/3, p.45-49.

- MERDRIGNAC, B., 1985 Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VIIème au XV^{ème} siècle. *Dossiers du Ce.R.A.A.*, H, 2 tomes.
- MORVANNOU, F., 1997 Saint-Guénaël. Cahiers de Bretagne Occidentale n°16. CRBC Brest.
- NASH-WILLIAMS, V. E., 1950 The Early Christian Monuments of Wales, University of Wales Press, Cardiff.
- QUAGHEBEUR, J., 2001 La Cornouaille du IXème au XIIème siècle. Société archéologique du Finistère, Quimper.
- SIMON, Frère Marc, 1992 Les abbés de Landévennec, in Chronique de Landévennec, 70, p.49-59.
- **TANGUY, D., 1997** Les stèles de l'Âge du Fer dans le Morbihan Les arrondissements de Lorient et Pontivy. Collection : Patrimoine de Bretagne, Skol-Uhel ar Vro et Université de Rennes I, Rennes, 122 p.
- TONNERRE, N. -Y., 1994 Naissance de la Bretagne, Presses de l'Université d'Angers. p.399.